

Les étapes de la rédaction du «Discours de la méthode»

Elie Denissoff

Citer ce document / Cite this document :

Denissoff Elie. Les étapes de la rédaction du «Discours de la méthode». In: Revue Philosophique de Louvain. Troisième série, tome 54, n°42, 1956. pp. 254-282;

doi : 10.3406/phlou.1956.4875

http://www.persee.fr/doc/phlou_0035-3841_1956_num_54_42_4875

Document généré le 24/05/2016

Les étapes de la rédaction du « Discours de la méthode »

Dans les premières lignes de son introduction au *Discours de la méthode* (Université de Manchester, 1941) ⁽¹⁾, M. Gilbert Gadoffre fait observer que l'œuvre de Descartes, « malgré une célébrité que trois siècles n'ont pas altérée, est plus respectée que véritablement comprise », et que cette incompréhension proviendrait de l'unité artificiellement cohérente que les commentateurs du *Discours* lui donnent généralement. « Si nous exceptons, écrit-il, les très rares auteurs, tels que M. Gilson, M. Roth et M. Gouhier, chez qui la ferveur philosophique a laissé intacts le jugement critique et le sens de l'histoire, la plupart des études sur Descartes représentent des explications dans l'absolu d'un système ». Or, affirme M. Gadoffre, le *Discours* pour être bien compris devrait être examiné dans la perspective de sa composition et en tenant compte des « hésitations qui, en 1637, n'étaient pas toutes résolues » ⁽²⁾. Pour notre part, nous ne doutons pas qu'un tel examen soit capable d'expliquer nombre de défauts et de contradictions du texte, mais nous hésitons à admettre qu'il puisse seul en éclairer les principales obscurités. M. Gadoffre pratique occasionnellement une autre méthode qui nous paraît des plus efficaces et qui consiste dans le retour aux sources de la pensée de Descartes, procédé habituel aux

⁽¹⁾ Pour nos références nous nous servons de la 3^e éd. de ce livre: DESCARTES, *Discours de la méthode, avec introduction et remarques de Gilbert Gadoffre*, Manchester University Press, 1949. (L'introduction occupe une quarantaine de pages, les remarques une vingtaine). L'ouvrage sera cité sous la dénomination: GADOFFRE. — Du même auteur: *Sur la chronologie du Discours*, *Revue d'Histoire de la Philosophie et d'Histoire Générale de la Civilisation*, janv.-mars 1943, pp. 45-70; et *Réflexions sur la genèse du Discours*, *Revue de Synthèse*, janv.-juin 1948, pp. 11-30.

⁽²⁾ GADOFFRE, p. V, sv.

exégètes modernes. C'est ainsi que Léon Brunschvicg relève l'analogie qui existe entre certains passages du *Discours* et les *Essais* de Montaigne ⁽³⁾, que Léon Roth, dans son étude *Descartes' Discourse on Method* (Oxford, 1937), se livre à la critique interne du *Discours* à l'aide des œuvres de Bacon, ou que M. Gilson réunit dans son monumental *Commentaire* ⁽⁴⁾, une infinité de précieux matériaux. Nous attachons à ce retour aux sources la plus grande importance, et nous croyons que grâce à ce procédé les possibilités d'exégèse sont encore vastes. Ces réserves faites, nous sommes le premier à rendre hommage à M. Gadoffre et à admettre que son examen de la chronologie jette quelque lumière et permet des rectifications de perspective. Il est certain que la question de la genèse du *Discours* n'a pas retenu suffisamment jusqu'ici l'attention des historiens. Charles Adam, dans son étude sur la vie et les œuvres de Descartes, situe la rédaction du *Discours* entre la fin de 1635 et celle de 1636 (*A. T.*, XII, 182, sv.) ⁽⁵⁾, et M. Gustave Cohen, tantôt au début, tantôt à la fin de 1636 ⁽⁶⁾ ; M. Gilson admet qu'elle a été achevée en mars 1636 ⁽⁷⁾. Ces chronologies suppriment, évidemment, tout le problème de la composition, puisqu'elle s'étend, comme on le verra, de mars 1636 à mars 1637. Il est donc vrai que M. Gadoffre inaugure ce genre de recherches. Cependant, peut-on dire qu'il réussisse à projeter sur le sujet toute la clarté désirable ? Nous ne le pensons pas. Ses conclusions, qui ne manquent ni de perspicacité, ni de hardiesse, ne sont pas poussées assez loin, et les motifs des remaniements successifs ne sont pas suffisamment mis en relief ; ajoutons que certaines de ses conclusions nous paraissent

⁽³⁾ Léon BRUNSCHVICG, *Descartes et Pascal, lecteurs de Montaigne*, Paris, 1944.

⁽⁴⁾ Etienne GILSON, *Discours de la méthode, texte et commentaire*, Paris, 1947. L'ouvrage sera cité sous la dénomination : GILSON.

⁽⁵⁾ Nos références précédées des lettres *A. T.* renvoient à l'édition des *Œuvres* de Descartes par Charles Adam et Paul Tannery, 13 vol., Paris, 1897-1913 ; et celles précédées des lettres *A. M.*, à la *Correspondance* de Descartes publiée par Ch. Adam et G. Milhaud, Paris, 1936-1951, 5 vol. parus, dont nous nous servons pour les lettres découvertes après la parution de l'édition Adam et Tannery, et pour la traduction des lettres latines. Nous utilisons la traduction des *Regulae* de J. Sirven, Paris, 1928 ; et celle de Ch. Adam, pour *L'entretien de Descartes avec Burman*, Paris, 1937. Nous les désignons respectivement par SIRVEN et ADAM.

⁽⁶⁾ Gustave COHEN, *Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, 1920, pp. 431 et 499.

⁽⁷⁾ GILSON, 439 ; 60, 4.

douteuses. De plus, la question du plan n'est pas abordée ; or, sans l'avoir résolue, ou du moins sans avoir indiqué les moyens de le faire, il n'est pas possible de réaliser un progrès sérieux dans l'intelligence du *Discours*. Le travail de M. Gadoffre demande donc à être repris, et les problèmes qu'il pose, revus, discutés, complétés. Et comme il semble que personne n'ait encore relevé le défi qu'il lance aux historiens sur le terrain presque inexploré de la formation du *Discours*, nous voudrions essayer de le faire. Nous étudierons les transformations que subit le texte et y ajouterons une recherche sur le titre, question connexe.

En outre, pour les besoins de notre analyse, nous restituerons le *Discours* à l'ouvrage publié en 1637, dont il fait partie et que Descartes, écrivain à ses débuts, nomme, non sans un certain accent de suffisance, « le livre de mes Essais ». Montaigne et Bacon n'ont-ils pas intitulé leurs écrits de la sorte ? Dans la perspective des « Essais », associé à la *Dioptrique*, aux *Météores* et à la *Géométrie*, le *Discours* garde sa véritable signification, alors que, traité isolément, il perd, en partie, son intelligibilité.

1628 à 1635. L'histoire des « Essais » débute en 1628, lorsque Descartes entreprend ses recherches sur les météores et parle d'en faire un « petit traité » (*A. T.*, I, 23, 9), qui sera le germe des futurs *Météores*. Substituant des raisons mathématiques aux formes substantielles ⁽⁸⁾, il y étudie les cristaux de la neige et du sel et la décomposition de la lumière dans l'arc-en-ciel, dans un esprit qu'à l'époque on nomme « mécanique » et qui préside déjà largement aux travaux de Galilée ⁽⁹⁾. Il s'inspire aussi probablement de Bacon ⁽¹⁰⁾ pour supprimer dans son traité l'étude des comètes, des

⁽⁸⁾ Au XVII^e siècle la distinction entre les points de vue philosophique et scientifique n'étant pas établie, la physique mathématique et la physique spéculative, considérées sur le même plan, semblaient incompatibles.

⁽⁹⁾ « Toute ma physique n'est autre chose que géométrie » (*A. T.*, II, 268, 13-14), déclare Descartes. Or, Galilée déjà, dans ses études sur les phénomènes de la nature, dit ne considérer que « triangles, cercles et autres figures géométriques » (*Saggiatore*, Cf. *Opera*, Florence, 1890-1909, t. VI, p. 232). — Descartes admet que Galilée s'est détaché de la physique péripatéticienne pour « examiner les matières physiques par des raisons mathématiques » (*A. T.*, II, 380, 4-7), ce qui revient à reconnaître que Toricelli, le P. Mersenne et Gassendi ont raison d'accorder à Galilée la place de premier réformateur des sciences.

⁽¹⁰⁾ Bacon, avant Descartes, met en doute le classement des comètes parmi les phénomènes atmosphériques et rejette les causes finales. Cf. Francis BACON, *Opera*, édition de Spelding, Elis et Heath, Boston, 1860-1872 (ci-après désignée

tremblements de terre, et les considérations finalistes des scolastiques. Il se propose d'offrir au public un bon « échantillon » (*A. T.*, I, 23, 25) de la physique nouvelle. Conscient de l'insolite nouveauté de son entreprise, il déclare vouloir publier son opuscule anonymement et observer incognito les réactions du monde savant ⁽¹¹⁾, tant il s'attend à ce qu'elles soient vives. Le contraste de ses *Météores* avec ceux d'Aristote et l'enseignement de l'Ecole est, en effet, considérable ; il s'en prévaut en toutes circonstances (*A. T.*, III, 504, 28-30 ; IX-b, 15, 23-27), et c'est pour l'indiquer qu'il choisit pour son traité le titre de celui d'Aristote, suivant en cela l'exemple de Bacon qui intitulait son œuvre principale *Nouvel Organon* pour marquer qu'il entendait qu'elle remplaçât l'*Organon* d'Aristote. Descartes se flatte de lancer ainsi un défi aux philosophes de l'Ecole (*A. M.*, II, 167, n. 3) ; défi amical sans doute, car il espère amener les Jésuites à adopter ses *Météores* (*A. T.*, I, 455, 18-26) auxquels il donne le plan approximatif d'un des manuels qu'il a utilisés au collège de La Flèche ⁽¹²⁾.

Entretemps, Descartes progresse dans ses travaux et entreprend la rédaction d'un ouvrage sur l'ensemble de l'univers, le *Monde*, qu'il abandonne en 1633, à la suite de la condamnation de Galilée, pour témoigner, dit-il, de sa soumission à l'Eglise (*A. T.*, I, 271, 14-17 ; 285, 22-24). N'est-ce pas surtout qu'il se rend compte de l'impossibilité de mener à bonne fin une œuvre aussi considérable qu'une *Somme* scientifique ? Puisqu'en publiant en 1644 ses *Prin-*

par BACON), t. I, p. 355, 6 et t. VII, p. 52. Et *Œuvres de François Bacon*, traduites par J. BUCHON, Paris, 1836 (ci-après désignées par BUCHON), p. 323, col. 2, et p. 269, col. 2.

⁽¹¹⁾ S'inspirant probablement du pseudonyme dont use le P. Jésuite Scheiner dans ses lettres sur les taches du soleil *Apelles latens post tabellam*, Descartes déclare qu'il entend rester « caché derrière le tableau pour écouter ce qu'on en dira », ainsi que le faisait dans l'antiquité le peintre Apelle (*A. T.*, I, 23, 25-26).

⁽¹²⁾ Voir le tableau comparatif des tables de matières des *Météores* et de l'*In. lib. Meteororum* des Coïmbrois, dressé par M. Gilson. Les mêmes sujets se trouvent traités de part et d'autre. Descartes n'a pas tort de considérer son traité comme nettement supérieur. Les Coïmbrois prétendent que la mer est salée pour permettre aux poissons d'y vivre. Et alors que, même dans ses hypothèses arbitraires, Descartes s'efforce de rendre compte des phénomènes atmosphériques par d'autres phénomènes, les Coïmbrois font appel à des escadrons de fantômes qui combattent en l'air et qui sont d'un autre ordre que physique (Etienne GILSON, *Météores cartésiens et météores scolastiques*, dans *Etudes sur le rôle de la pensée médiévale dans la formation du système cartésien*, Paris, 1951, pp. 105-137).

cipes, constitués des éléments préparés pour le *Monde*, il les présente comme un ouvrage incomplet, faute de moyens de réaliser les expériences nécessaires au *Traité de l'homme* (A. T., IX-b, 17, 1-19), il est permis de considérer que la condamnation de Galilée est venue à point, dix ans plus tôt, pour le libérer de sa promesse de publier le *Monde*. L'ayant délaissé, il se remet à l'étude des questions particulières, reprenant cette fois les recherches de Kepler en optique ⁽¹³⁾, auxquelles sa collaboration aux travaux de Mydorge l'a préparé. Il compose un traité sur le sujet et, dans un souci d'actualité, lui donne le titre de *Dioptrique* qu'il reprend à l'astronome allemand ⁽¹⁴⁾. Bien qu'écrite après les *Météores*, la *Dioptrique* aura le pas sur ceux-ci puisque plus représentative de la physique mathématique (A. T., I, 370, 14-15) et contenant l'énoncé de la loi de réfraction, sur laquelle Descartes s'appuie pour son étude de l'arc-en-ciel.

NOVEMBRE 1635. Nous sommes parvenus à une date importante dans la rédaction des « Essais ». La *Dioptrique* étant prête dès octobre 1635 (A. T., I, 325, sv.), et les *Météores* « sauf la mise au net » (A. T., I, 330, 7), dès novembre, Descartes songe à les faire imprimer et à leur joindre « une préface » (A. T., I, 330, 9), afin de faire valoir leur importance. C'est la première fois qu'il est

⁽¹³⁾ Les recherches de Descartes, comme celles de Kepler, sont consacrées en partie aux verres hyperboliques. En général son travail dépend étroitement de celui du savant allemand: comparer, par exemple, KEPLER, *Dioptrique*, Augsbourg, 1611, p. 27 et DESCARTES, *Dioptrique* (A. T., VI, 164, 19-24). « Es lassen sich auch fast wörtliche Uebereinstimmungen mit dem Texte Keplers nachweisen, écrit M^{lle} Leisegang. So heisst es z. B. bei Kepler da, wo er von der Fähigkeit des Auges spricht, sich durch Gewohnheit der Umgebung anzupassen... Descartes sagt dasselbe etwas knapper, aber mit ähnlichen Worten » (Gertrud LEISEGANG, *Descartes Dioptrik*, Meisenheim am Glan, 1954, p. 20).

⁽¹⁴⁾ « Bei Descartes bedeutet Dioptrik die Lehre von der Brechung im Gegensatz zur Katoptrik, der Lehre von der Reflexion. Das Wort wird in dieser Bedeutung zum ersten Male von Kepler gebraucht, der es ebenfalls als Titel eines Buches benutzt. Im Vorwort begründet er die Wahl dieses Titels mit folgenden Worten: ' Ac cum Euclides Optices speciem fecerit Catoptricen, quae de radio repercusso agit, nomine deducto a praecipuo huius generis machinamento, speculis eorumque mira et jucunda varietate ad exemplum hoc meo libello natum est nomen Dioptrice, quia agit potissimum de radio refracto pulchritudo densis, tam naturalibus in oculo humano quam artificialibus in perspicillorum varietate '. Hier hat Kepler das Wort Dioptrik im Gegensatz zur Katoptrik geprägt. Diese Schrift erschien im Jahre 1611. Descartes veröffentlichte seine Dioptrik 1637 » (Gertrud LEISEGANG, op. cit., p. 7).

question de ce qui sera par la suite le *Discours de la méthode*. On peut supposer qu'il en commence immédiatement la rédaction, puisque deux mois après il quitte Utrecht pour Leyde, où il entame des pourparlers pour l'impression de son ouvrage. A ce moment, comme le remarque M. Gadoffre, sa préface est faite ; elle est l'actuelle sixième partie du *Discours*, laquelle offre tous les caractères d'une introduction à la *Dioptrique* et aux *Météores* ⁽¹⁵⁾.

FÉVRIER-MARS 1636. Cependant l'accueil des Elzéviens s'étant révélé peu empressé (*A. T.*, I, 338, 8-11), Descartes est amené à donner plus d'importance à son livre. Il doit se mettre probablement au travail sur le champ, car déjà en mars 1636, il écrit au P. Mersenne qu'il fait de ses « *Essais* » un ouvrage de « quatre traités » (*A. T.*, I, 339, 17) : il élargit sa « préface » et ajoute la *Géométrie* à la *Dioptrique* et aux *Météores*. Le choix qu'il fait du titre de *Géométrie* ⁽¹⁶⁾, nous permet de supposer qu'il entend soustraire ce traité d'une part à l'arithmétique ⁽¹⁷⁾ et, de l'autre, à l'optique, l'acoustique et l'astronomie, sciences où les mathématiques sont appliquées ⁽¹⁸⁾. On peut toutefois se demander pourquoi il abandonne le titre d'« *Algèbre* » donné primitivement à ses travaux, car son traité contient autant, sinon plus d'algèbre que de géométrie. Ce titre, bien que Descartes en trouve la consonance « barbare » (*A. T.*, X, 377, 5), eût davantage rattaché son œuvre à « l'algèbre des modernes » (*A. T.*, VI, 17, 27-28), aux écrits de Viète en particulier ⁽¹⁹⁾, que les siens prolongent naturellement ⁽²⁰⁾.

⁽¹⁵⁾ « La sixième partie... se présente bien, en effet, comme une petite préface à objectif limité, ayant pour seule prétention de présenter la *Dioptrique* et les *Météores* au lecteur. Introduction, avertissements, justifications, rien n'y manque » (GADOFFRE, p. XXIX).

⁽¹⁶⁾ Au XVII^e siècle, *géométrie* et surtout *géomètre* sont pris au sens général de mathématiques et de mathématicien (A. LALANDE, *Vocabulaire de la philosophie*, Paris, 1932, au mot « géométrie »).

⁽¹⁷⁾ « Vous dites, écrit Descartes à Cierman, que ce que j'ai écrit de la géométrie mérite le nom de mathématique pure ; or je n'y ai rien expliqué de ce qui touche proprement l'arithmétique » (*A. M.*, II, 198).

⁽¹⁸⁾ « Ce ne sont pas seulement... l'arithmétique et la géométrie, explique-t-il dans les *Regulae*, mais encore l'astronomie, la musique, l'optique, la mécanique... qu'on dit faire partie des mathématiques » (*A. T.*, X, 377, 9-16 ; trad. SIRVEN, p. 26).

⁽¹⁹⁾ Nous nous séparons des historiens qui suivent l'abbé Baillet (*Vie de Monsieur Descartes*, 1691, t. I, pp. 30-31) et nient que Descartes soit au courant des travaux de Viète. Le vieux biographe s'appuie sur le passage d'une lettre au P. Mersenne (*A. T.*, II, 524, 8-13), où il croit trouver l'affirmation de cette

Cependant sa « vieille Algèbre », qu'il refusait de communiquer à Mydorge en 1638 (*A. T.*, I, 501, 24-25), alors que dix ans plus tôt il en promettait l'envoi à Beeckman (*A. T.*, X, 331) ⁽²¹⁾, n'était pas pour lui l'algèbre pure, mais celle « par laquelle on parvient à une connaissance parfaite de la géométrie » (*A. T.*, X, 331-332). Et c'est probablement parce qu'il a pris conscience de plus en plus du fait que son œuvre n'est au fond qu'une application de l'algèbre à la géométrie, qu'il se résoud à adopter le titre de *Géométrie* ⁽²²⁾.

L'élargissement des « Essais » a amené Descartes à rédiger un intitulé général, dont il fait part au P. Mersenne, dans la même lettre de mars 1636. Il abandonnera par la suite cette première esquisse, mais elle demeure d'une importance capitale pour l'interprétation de la formule définitive, car elle nous découvre les intentions initiales de Descartes quant au *Discours de la méthode*. La voici (*A. T.*, I, 339, 18-25) :

*Le projet d'une science universelle
qui puisse élever notre nature à son plus haut
degré de perfection.*

ignorance. Nous ne pensons pas que Descartes, dans ce texte, nie connaître la totalité des travaux de Viète, ce qui n'aurait évidemment pas de sens. Comment n'aurait-il pas lu tout ce qui a été publié en mathématiques, alors qu'il réclame de ses lecteurs qu'ils soient au courant « de tout ce qu'on sait jusqu'ici en géométrie et en algèbre » (*A. T.*, I, 411, 18-19) ? Selon nous, dans la lettre au P. Mersenne, il ne fait que démentir avoir étudié à Paris en 1617, avec un jeune camarade, un livre déterminé de Viète, le *De aequationum recognitione et emendatione*, ouvrage paru en 1615, à titre posthume et dont le souvenir est probablement lié chez lui à son séjour en 1618 à Bréda, où enseignait Alleaume, le possesseur des manuscrits de Viète.

⁽²⁰⁾ Nos conclusions rejoignent celles de Gaston Milhaud qui remarque que ce n'est certainement pas par hasard que les travaux de Descartes se présentent comme la suite naturelle de ceux de Viète (*Descartes savant*, Paris, 1921, p. 146, sv.).

⁽²¹⁾ *Journal tenu par Beeckman*, édité par C. DE WAARD, La Haye, 1939-1954, t. III, p. 94, sv.

⁽²²⁾ Quant à l'algèbre pure de Descartes, elle resterait encore à composer, à moins que l'on accepte comme une ébauche de celle-ci, l'« Introduction à ma Géométrie » (*A. T.*, II, 246, 7-8) qu'il envoie en 1638 au P. Mersenne, et dont Leibniz nous a conservé la copie sous le titre de *Calcul de M. Descartes* (*A. T.*, X, 659-680). Tel est notamment l'avis de Pierre BOUTROUX (*L'idéal scientifique des mathématiciens*, Paris, 1920, p. 96, sv.).

*Plus
la Dioptrique,
les Météores
et
la Géométrie,
où les plus curieuses matières que l'auteur ait pu
choisir, pour rendre preuve de la science universelle
qu'il propose, sont expliquées en telle sorte que ceux
même qui n'ont point étudié les peuvent entendre.*

L'expression de « science universelle » appartient au vocabulaire de Bacon qui s'en sert dans une page du *De dignitate et augmentis scientiarum* ⁽²³⁾ bien connue de Descartes, qui lui reprendra pour ses *Principes* l'image de l'arbre symbolisant le savoir (*A. T.*, IX-b, 14, 24-31). Mais alors que Bacon conçoit cette science universelle comme une application des principes premiers dans tous les domaines du savoir, Descartes l'entend comme une « mathématique universelle », extension à toute la physique du raisonnement mathématique utilisé uniquement, jusqu'à lui, en optique, acoustique et astronomie. Quant à l'« élévation de notre nature », elle vise évidemment le perfectionnement de l'esprit humain, obtenu par l'amélioration du raisonnement scientifique. L'idée provient aussi de Bacon, qui affirme dans le *Novum Organum* que la bonne méthode « élève l'entendement et étend ses facultés » ⁽²⁴⁾. La signification du titre de mars 1636 ne permet aucun doute : Descartes annonce, en substance, la nouvelle science et pose la question de la méthode, cette dernière n'ayant toutefois que le second rang dans ses préoccupations.

Il ressort de la lettre de mars 1636 que Descartes a en mains tous les matériaux entrant dans la composition des « Essais ». M. Gadoffre le conteste, se référant à une autre lettre où Descartes dit qu'il avait « quasi composé » la *Géométrie* pendant qu'on imprimait les *Météores* (*A. T.*, I, 458, 6). Il soutient que la *Géométrie* n'existait pas encore en mars 1636 ⁽²⁵⁾, ce que nous ne pouvons accepter, car en écrivant « quasi composée », Descartes n'entend pas apporter une précision sur l'époque de la rédaction de sa *Géo-*

⁽²³⁾ BACON, t. II, p. 253; trad. BUCHON, p. 82, col. 1.

⁽²⁴⁾ BACON, t. VII, p. 41; trad. BUCHON, p. 263, col. 1.

⁽²⁵⁾ GADOFFRE, p. XXIV, XXVII et XXXVIII.

métrie, mais simplement donner à son correspondant, le P. Derienne, professeur à La Flèche, l'impression d'avoir écrit ce traité avec facilité et en peu de temps. Le ton prétentieux qu'il affecte à cette occasion est celui qu'il prend vis-à-vis des « analystes » et « géomètres » de Paris dans sa correspondance avec le P. Mersenne (*A. T.*, II, 30, 18-22 ; 31, 22-29), et qui perce déjà dans l'avertissement placé en tête de la *Géométrie* (*A. T.*, VI, 368). Pour nous, la seule déclaration vraiment importante de Descartes concernant l'état de ses travaux au début de 1636 reste celle de la lettre de mars, et il est significatif que quand il y énumère les divers sujets traités dans les « Essais », il emploie la forme du présent : « Je découvre, écrit-il, parlant du 'Projet de science universelle', une partie de ma méthode ; je tâche à démontrer l'existence de Dieu et de l'âme séparée du corps, et j'y ajoute plusieurs autres choses qui ne seront pas, je crois, désagréables au lecteur. En la *Dioptrique*, je parle de... Aux *Météores*, je m'arrête sur... En la *Géométrie*, je tâche à donner une façon générale de résoudre tous les problèmes » (*A. T.*, I, 339, 25-340, 12). Cet emploi du présent implique, sans doute possible, la possession des diverses parties de l'œuvre. La *Géométrie* y est, du reste, mise sur le même pied que la *Dioptrique* et que les *Météores*, et le contenu du premier traité est suffisamment détaillé pour que nous puissions y reconnaître le futur *Discours de la méthode*. Indubitablement, les « Essais » nous sont présentés comme existant dans leur ensemble. Pareil témoignage ne peut être rejeté à la légère, ainsi que le fait M. Gadoffre dans une note ⁽²⁶⁾. Et lorsque Descartes prétend, dans sa lettre au P. Derienne, avoir pendant l'impression des *Météores* inventé « même » (*A. T.*, I, 458, 7) certaines choses, il ne peut s'agir que de détails, le mot « même » limitant l'importance de ses inventions. Charles Adam a donc raison de juger que celles-ci ne concernent que des points sans importance (*A. T.*, XII, 208).

D'ailleurs, en affirmant que Descartes « compose », au sens propre du mot, sa *Géométrie* pendant l'impression des *Météores*, M. Gadoffre ne s'appuie que sur le fragile argument de l'expression « quasi composée ». Au contraire, le journal d'Isaac Beeckman et la correspondance de Descartes nous conservent des renseignements précis sur les dates auxquelles les différents problèmes traités dans la *Géométrie* ont été résolus, depuis 1628. Charles Adam (*A. T.*,

⁽²⁶⁾ GADOFFRE, p. XXXVI, n. 60.

XII, 208, sv.) et Gaston Milhaud⁽²⁷⁾ ont mis ce fait suffisamment en évidence⁽²⁸⁾. Certes, en Hollande, Descartes s'occupe surtout de travaux de physique et de physiologie, mais il revient périodiquement aux questions de mathématiques. Et si, en avril 1630, il déclare être « si las » de celles-ci qu'il est décidé à n'en plus faire que « peu d'état » (*A. T.*, I, 139, 7-8), ce n'est là qu'un simple mouvement d'humeur, puisque en juin il s'inscrit au cours de mathématiques de l'université de Leyde. Ainsi, rien ne permet de douter qu'en mars 1636, lorsqu'il se décide à publier sa *Géométrie*, il est en possession de tous ses éléments. Du reste, il fournit au graveur les planches destinées à l'accompagner, bien avant l'impression des *Météores* (*A. M.*, I, 316) ; et la rapidité de la remise du manuscrit à l'éditeur en hiver 1636-1637 témoigne, à son tour, qu'il n'offre plus pour lui de sérieuses difficultés. Il n'en est pas autrement du *Discours* dont les textes qui le constituent peuvent être tous retrouvés dans les dossiers de Descartes. Le récit biographique n'est autre qu'une réplique de l'« Histoire de mon esprit », qui date de 1628, et à laquelle on trouve une allusion dans la correspondance de Guez de Balzac (*A. T.*, I, 570, 22-571, 3)⁽²⁹⁾, et les chapitres dont il est fait état dans la lettre de mars 1636 nous sont également connus : la « partie de ma méthode » (*A. T.*, I, 339, 26) n'est sans doute qu'un extrait des *Regulae* écrites aussi en 1628, nous y reviendrons plus loin ; la démonstration de « l'existence de Dieu et de l'âme séparée du corps » (*A. T.*, I, 339, 27) n'est que l'opuscule de méta-

⁽²⁷⁾ Gaston MILHAUD, *Descartes savant*, Paris, 1921, p. 131, sv.

⁽²⁸⁾ Dès 1628, Descartes avait résolu les problèmes de la duplication du cube et de la trisection de l'angle (*A. T.*, X, 651-659). En janvier 1632, il avait établi sa classification des courbes d'après le degré (*A. T.*, I, 232, sv.), classification dont il se préoccupait déjà antérieurement. Sa méthode générale des tangentes mûrit dès lors lentement dans son esprit (MILHAUD, *op. cit.*, p. 132). De toute façon, il ne la découvre pas en janvier 1637, puisque, soupçonné d'avoir plagié Fermat, il assure Mersenne en 1638, de l'avoir trouvée « vingt ans avant » (*A. T.*, II, 178, 8). Quant au plan de la *Géométrie*, il est probablement établi dès 1632, au moment où il écrit sa lettre à Gool, auquel il soumet la solution du problème de Pappus, un des principaux sujets de sa *Géométrie* (*A. T.*, I, 232, 3-4).

⁽²⁹⁾ On retrouve dans le *Discours* les expressions de la lettre de Balzac du 30 mars 1628 : à l'« histoire de votre esprit » de sa lettre correspond « ne proposant cet écrit que comme une histoire » ; au « chemin que vous avez tenu », « les chemins que j'ai suivis » ; au « progrès que vous avez fait dans la vérité », le « progrès que je pense avoir déjà fait en la recherche de la vérité » (*A. T.*, I, 570, 23 ; 571, 1-3 ; et VI, 4, 14 ; 3, 19-20). M. Cohen émet l'hypothèse d'une communication par Descartes de l'« Histoire de mon esprit » à Balzac, et M. Ga-

physique auquel Descartes a travaillé en 1629, au début de son séjour en Hollande (*A. T.*, I, 144, 18-20 ; 182, 17-22) ; et les « autres choses » (*A. T.*, I, 339, 28-29) pouvant intéresser le lecteur, sont certainement ses travaux de physiologie et son commentaire de la découverte de la circulation du sang, parties de l'étude sur l'homme, mentionnés dans une lettre de 1632 (*A. T.*, I, 263, 2-9). Enfin, venant s'ajouter à ces pièces il faut compter la « préface » que M. Gadoffre a fort heureusement identifiée pour être l'introduction primitive de la *Dioptrique* et des *Météores*, composée peu avant l'arrivée à Leyde. En somme, lorsque Descartes décide d'agrandir les « Essais » il constitue immédiatement son ouvrage à l'aide de ses travaux antérieurs. La date de mars 1636 fournit ainsi un *terminus ante quem* à la première composition des « Essais », où la *Dioptrique* et les *Météores* sont terminés, et la *Géométrie* et le *Discours* représentés par les matériaux qui les constitueront. C'est du reste ce qui permet à Descartes d'indiquer à ce moment, de façon approximative, le nombre de feuillets que contiendra le volume (*A. T.*, I, 340, 12-14).

Nous n'entendons pas prétendre cependant qu'en mars 1636 la *Géométrie* et le *Discours de la méthode* existent sous une forme définitive, car les textes destinés à les constituer seront revus et retravaillés au cours de l'année qui va suivre. L'expression « quasi composée » que relève M. Gadoffre, se réfère notamment au remaniement de la *Géométrie*, pendant l'impression des *Météores*, l'essentiel de ce travail consistant, semble-t-il, dans la suppression des sujets repris à d'autres auteurs⁽³⁰⁾. Et pas plus que la *Géométrie*, le *Discours* n'est au point ; les anciens textes doivent être refondus, raison pour laquelle Descartes n'en remet « les premières pages pour imprimer » (*A. M.*, I, 333) qu'à la fin de février 1637. En somme, la mise au point des « Essais » prend toute une année. Le

doffre en fait une certitude (pp. xxx-xxxii). Or, il n'est question dans la lettre que d'une promesse d'envoyer l'« Histoire » : « Elle est attendue de tous vos amis et vous me l'avez promise... » (*A. T.*, I, 570, 23-24). A notre avis, Balzac se sert d'une lettre de Descartes dans laquelle ce dernier paraphrase des passages de son « Histoire », ainsi qu'il le fait dans la lettre qu'il lui adresse le 15 avril 1631, où nous retrouvons un passage entier analogue au *Discours de la méthode* (Comparer *A. T.*, I, 198, 5-17 à *A. T.*, VI, 3, 15-24).

⁽³⁰⁾ « Car d'autant qu'ils (les livres de géométrie) contiennent plusieurs vérités bien démontrées, j'ai cru qu'il serait superflu de les répéter... » (*Géométrie*, Avertissement; *A. T.*, VI, 368).

3 mars 1637, Descartes s'occupe toujours du *Discours* : « la fin n'est pas encore faite » (*Ibidem*), écrit-il à Huygens. Cette fin inachevée est la quatrième partie, car il déclare au P. Vatier qu'il ne s'est « résolu » à joindre son chapitre de métaphysique au reste de l'écrit que « lorsque le libraire me pressait » (*A. T.*, I, 560, 12-13). Les mots « pas encore fait » et « résolu » ne doivent être pris que dans un sens très relatif, le cas étant analogue à celui de l'expression « quasi composée », employée en parlant de la *Géométrie*. Car ici non plus Descartes ne cherche pas à préciser l'époque de la rédaction du texte, il essaie simplement d'excuser l'obscurité de l'exposé en invoquant la hâte apportée à le préparer pour la publication. Bref, alors que la lettre au P. Mersenne de mars 1636 nous renseigne sur la date à laquelle la démonstration de « l'existence de Dieu et de l'âme séparée du corps » est introduite dans le *Discours* (*A. T.*, I, 339, 26-27), celle adressée au P. Vatier ne nous indique que la période pendant laquelle Descartes retravaille son manuscrit. Nous sommes d'accord avec M. Gouhier pour situer cette révision en mars 1637 ⁽³¹⁾.

La façon dont procède Descartes pour agrandir son livre pose un problème : pourquoi y introduit-il des matériaux de caractère hétérogène ? Augmentés de la *Géométrie*, les « Essais » perdent leur caractère fondamental de traité de physique ; et grossie de développements philosophiques, leur préface ne répond plus à sa destination de préambule à un traité de science. « L'ouvrage nous apparaît comme une mosaïque mal faite » constate J. Millet ⁽³²⁾, qui s'obstine avec tant d'autres à vouloir découvrir le plan suivi par Descartes. Leur erreur commune est de supposer dans ses travaux un développement parfaitement logique. Un certain arbitraire y est flagrant. Le rôle de l'historien est d'en retrouver les raisons en étudiant les transformations qu'a subies le *Discours*. Remarquons que le livre que Descartes soumet, en janvier ou février 1636, aux Elzéviens est bien ordonné : il consiste en deux traités de physique, la *Dioptrique* et les *Météores*, et leur préface, consacrée à les mettre en valeur. L'équilibre n'en est rompu qu'en mars, et le nouvel aspect de la préface est parfaitement révélateur de la façon dont le désordre s'y introduit. Il suffit de constater que pour la

⁽³¹⁾ Henri GOUHIER, *Pour une histoire des Méditations métaphysiques*, *Revue des sciences humaines*, 1951, p. 26.

⁽³²⁾ J. MILLET, *Histoire de Descartes avant 1637*, Paris, 1867, p. 356.

composer Descartes s'inspire du plan de la *Grande restauration*, dont il s'était déjà servi pour la préface primitive ⁽³³⁾. En effet, entre le « Sommaire » du *Discours* (A. T., VI, 1) et la « Distribution de l'ouvrage » de Bacon ⁽³⁴⁾, il existe des analogies indéniables. Dans les deux écrits, les matières sont divisées en six parties, la première étant réservée, en substance, à un examen critique de la science traditionnelle ; la deuxième, à des propos de logique ou de méthode ; la cinquième, à des connaissances nouvelles ; la sixième, aux conditions du progrès. Seules les troisième et quatrième parties de l'œuvre inachevée du philosophe anglais n'ont pas d'équivalent dans le *Discours*. Elles étaient destinées, l'une à des expériences scientifiques de différente nature, l'autre à l'étude de l'application des règles de la méthode. Descartes, lui, ne peut s'occuper de ces sujets dans son « Projet de science universelle », car les phénomènes de la nature font l'objet des traités distincts, qui sont supposés fournir en même temps une démonstration de la méthode. Ces deux parties auraient donc dû disparaître, et si Descartes les avait supprimées, il n'y aurait aucune rupture importante dans la suite des idées qu'il développe, ni de problème insurmontable touchant le plan qu'il a suivi. Mais il les conserve pour y traiter inopportunément des questions d'éthique et de métaphysique. En introduisant ces sujets dans le texte, il va à l'encontre de la distinction entre la science et la métaphysique, une des bases de la réforme qu'il poursuit. Et alors que dans la *Dioptrique* et les *Météores*, il se tient fermement au seul domaine des sciences, il mélange ici science et philosophie. On pourrait, certes, invoquer l'exemple des *Principes*, dans l'introduction desquels il aborde les problèmes philosophiques pour asseoir la science sur des fondements métaphysiques (A. T., IX-b, 14, 25). Mais, à notre avis, si l'on admettait même la sincérité de cette entreprise, la comparaison ne serait pas valable. Les « Essais » ne sont pas, comme les *Principes*, un ouvrage de science théorique, précédé de considérations sur la connaissance en général, mais un recueil de traités consacrés à des problèmes particuliers : « les plus curieuses matières que l'auteur ait pu choisir » (titre de mars 1636) ; nous dirions : les plus actuelles. Rien ne peut donc motiver l'abandon du terrain scientifique si ce n'est

⁽³³⁾ La sixième partie du *Discours* est, en effet, particulièrement influencée par Bacon (Cf. GILSON, pp. 444, 445, 446, 447, 449, 451, 452, 456, 459, 462, 463, 465).

⁽³⁴⁾ BACON, t. I, pp. 212-228 ; trad. BUCHON, pp. 8-15.

que Descartes se croit obligé de faire une concession à l'esprit de son temps. Les réactions de ses éditeurs ont été probablement défavorables, non seulement à l'aspect réduit de son œuvre, mais encore à son caractère de physique entièrement « mécanique ». Détachés de toute théologie naturelle et de toute préoccupation morale, ses « Essais » risquent de le faire passer pour un incroyant. L'entretien avec Burman nous fournit le témoignage de ses appréhensions à ce sujet ; lorsque lui parlant à cœur ouvert, il reconnaît avoir écrit sur la morale de peur qu'on ne dise « qu'il est un homme sans religion et sans foi » (*A. T.*, V, 178) ⁽³⁵⁾. En réalité, il n'échappera pas à cette imputation ⁽³⁶⁾. Mais en février-mars 1636, l'essentiel est pour lui de ne pas donner prise à la suspicion, et le seul moyen d'y parvenir est de sacrifier l'aspect purement scientifique de sa préface en y présentant sa physique accompagnée, à la mode ancienne, de problèmes métaphysiques et moraux. Il est amené ainsi à conférer à son œuvre, en une certaine mesure, le caractère de « masse indigeste de matériaux tirés de la théologie naturelle, de la logique et de quelques parties de la physique », que Bacon reproche, à tort ou à raison, aux travaux de l'Ecole, dans la page du *De dignitate* que Descartes a sous les yeux ⁽³⁷⁾.

ÉTÉ 1636. Le brouillon de mars 1636 va nous servir de base à l'étude des travaux subséquents auxquels se livre Descartes. Nous savons que la *Dioptrique* et les *Météores* sont achevés avant l'arrivée à Leyde, que le remaniement de la *Géométrie* est remis à plus tard, que la sixième partie du « Projet de science universelle » (futur *Discours*) existe déjà sous forme de préface primitive, et qu'il n'est pas encore question de reviser la quatrième partie, l'opuscule de métaphysique. Il est naturel dès lors de supposer que l'attention de Descartes se porte sur la mise au point des trois premières parties du « Projet », et de la cinquième. C'est donc, d'une part, à l'« Histoire de mon esprit », et de l'autre, à l'exposé de son

⁽³⁵⁾ Trad. ADAM, p. 125.

⁽³⁶⁾ A la suite de la publication des « Essais », les adversaires de Descartes lui attribueront la tournure d'esprit « d'un Démocrite », et la figure d'un promoteur d'une « physique d'Epicure » (*A. T.*, I, 402, 6, 13). Ils l'accuseront d'être « pélagien et blasphémateur » (*A. T.*, V, 11, 5), mettant même sa bonne foi en doute (*A. T.*, III, 350, 1-3). Le recteur de l'université d'Utrecht, Voët, le dénoncera comme coupable d'athéisme et « comparable en tous points à Vanini » (*A. T.*, IV, 86, 8-9).

⁽³⁷⁾ BACON, t. II, p. 253 ; trad. BUCHON, p. 82, col. I.

activité scientifique en Hollande qu'il consacre ses travaux pendant l'été 1636. Or, une phrase se trouvant en tête de la sixième partie et destinée à la relier à la cinquième, nous montre qu'il commence par cette dernière. « Il y a maintenant trois ans que j'étais parvenu à la fin de ce traité » (*A. T.*, VI, 60, 4-5), écrit-il, parlant du *Monde*, dont il vient de faire la description. Et comme le *Monde* a été quasi achevé en juillet 1633 (*A. T.*, I, 268, 13-20) ⁽³⁸⁾, il est à supposer que c'est en juillet 1636 qu'il termine la cinquième partie et ajoute à la sixième le passage destiné à la soudure. Ainsi, dans l'ordre de formation, la cinquième partie est la première à venir s'ajouter à la sixième, cellule primitive. Il semble que Descartes ait estimé nécessaire de mettre à jour sa biographie arrêtée en 1628, avant de la reprendre par le commencement. Ceci fait, il sacrifie deux mois environ à en revoir le texte : « Il y a justement huit ans, écrit-il en effet à la fin de la troisième partie, que ce désir me fit résoudre à m'éloigner » (*A. T.*, VI, 31, 1-2). Son départ pour la Hollande datant de septembre 1628, il s'ensuit que c'est en septembre 1636 qu'il achève la révision de l'« Histoire ». Bref, si notre interprétation est correcte, la cinquième partie du *Discours* est réalisée de mars à juillet 1636, et les trois premières de juillet à septembre de la même année.

L'« Histoire de mon esprit » est précédée d'une introduction (*A. T.*, VI, 2, 20-4, 20), où Descartes cherche à justifier la publication d'un essai biographique en tête de ses travaux scientifiques ; introduction précédée à son tour d'un bref préambule (*A. T.*, VI, 1, 17-2, 19), dans lequel il expose ses vues générales sur la science ; les deux développements datant évidemment de l'été 1636. En outre, l'« Histoire » contient deux interpolations. L'une, relative à la « méthode générale », que nous trouvons dans la deuxième partie du *Discours*, et qui semble avoir remplacé la version primitive annoncée par Descartes dans sa lettre de mars 1636 sous le nom de « partie de ma méthode » (*A. T.*, I, 339, 26). L'autre, un exposé de la « morale provisoire », se trouvant dans la troisième partie, et qui date certainement de 1636, le texte n'en étant pas conforme à l'esprit de l'« Histoire » composée en 1628. Descartes y parle en disciple des stoïciens (*A. T.*, VI, 25, 20-27, 2), alors que ses considérations sur l'éthique du début de l'« Histoire » sont inspirées par

⁽³⁸⁾ GILSON, p. 439: 60, 4.

l'Imitation ⁽³⁹⁾ et relèvent de l'époque où il fréquentait l'Oratoire, condamnait le stoïcisme (*A. T.*, VI, 7, 30-8, 7) ⁽⁴⁰⁾ et se montrait partisan d'une morale bâtie sur les aspirations de la vie intérieure. M. Gadoffre propose de reporter la composition de la « morale provisoire » à 1637, mais la phrase déjà citée, qui établit que Descartes achève la troisième partie en septembre 1636 (*A. T.*, VI, 31, 1-2), nous empêche de le suivre. Elle s'oppose à ce que l'on situe la rédaction de cette morale à une date ultérieure, bien qu'il soit certain que le texte ait subi des additions en 1637.

Abstraction faite des deux interpolations, le texte de l'« Histoire de mon esprit » semble avoir été généralement conservé. En 1636, Descartes ne cherche pas à le refaire, ainsi qu'en témoignent les contradictions qu'il y laisse subsister ; celle, par exemple, entre les deux morales ; ou encore, celle entre les considérations défavorables à la médecine de la première partie (*A. T.*, VI, 6, 11-13), et les déclarations optimistes de la cinquième partie sur le même sujet. A son tour, la réflexion désobligeante sur ceux qui, voyageant trop, deviennent « étrangers à leur pays » (*A. T.*, VI, 6, 27), et qui reflète les idées de Descartes lorsqu'il songeait à demeurer en France, se concilie mal avec les sentiments qu'on peut lui attribuer en 1636, alors qu'il s'est fixé depuis huit ans en Hollande. Tout indique donc que le texte originel a été conservé. L'éventualité de certaines retouches n'est toutefois pas exclue. Ainsi, il est probable que l'« Histoire », dans sa rédaction première, témoignait en maints passages de la prétention de Descartes à se poser en réformateur des sciences, car elle date à peu près de la même époque que la lettre d'octobre 1629, dans laquelle nous l'avons vu se préparer à lancer un défi à l'Ecole (*A. T.*, I, 23-25). Or, dans le texte actuel, il déclare ne pas chercher à « réformer le corps des sciences ou l'ordre établi dans les écoles pour les enseigner » (*A. T.*, VI, 13, 25-26). Ces paroles sont révélatrices de l'état d'esprit de Descartes

⁽³⁹⁾ Le paragraphe sur la théologie (*A. T.*, VI, 8, 8-11) implique tout particulièrement des références à *l'Imitation* (I, 3 ; II, 1 ; III, 1). Cf. GADOFFRE, p. XXXII, n. 52.

⁽⁴⁰⁾ Nous trouvons un écho de l'hostilité de Descartes au stoïcisme en 1628, dans la lettre que Balzac lui adresse le 30 mars de cette année. Parlant des *Trois Chicaneurs*, qu'il lui dédie, ce dernier écrit : « J'y traite assez mal les philosophes stoïques... Car, comme vous dites, ils parlent haut, mais ils parlent à leur aise et ne sont pas dans l'austérité de la règle » (*A. T.*, I, 570, 8-12). Cf. GADOFFRE, p. XXXVI.

en 1636, à la veille de la publication des « Essais ». Visiblement, il s'est rendu compte qu'il ne jouissait pas en France du prestige que donnent à Bacon, en Angleterre, son rang et sa fonction, et juge plus prudent d'atténuer son rôle de novateur. Et alors que dans le titre de mars 1636, il s'agit encore de « rendre preuve » de la nouvelle science, il n'en est plus question par la suite, ni dans le texte, ni dans le titre. Dans le contrat du 2 décembre passé avec Jan Maire, les « Essais » se voient intitulés comme suit : « *De la méthode etc. Plus la Dioptrique, les Météores et la Géométrie* » ⁽⁴¹⁾, ce qui indique bien l'évolution de Descartes pendant l'été 1636. Manifestement décidé à dissimuler ses projets révolutionnaires, il met uniquement sa méthode en vedette. En discuter à l'époque ne présente aucun danger, car elle fait le thème de divers ouvrages et figure dans les intitulés d'autres auteurs, parmi lesquels Giacomo Aconzio.

Le rappel que nous faisons du nom du modeste exilé italien en Angleterre, prédécesseur de Bacon, n'est pas occasionnel. Une réédition de son traité sur la méthode a été faite chez Jan Maire ⁽⁴²⁾ et, comme Bacon, Descartes s'inspire d'Aconzio ⁽⁴³⁾. Il lui reprend, entre autres, son titre ⁽⁴⁴⁾. Voici comparés les deux intitulés dans lesquels nous soulignons les termes identiques ; nous utilisons l'édition latine des « Essais » :

ACONZIO ⁽⁴⁵⁾

*De methodo hoc est de recta
investigandarum tradendarum-
que artium ac scientiarum ra-
tione.*

DESCARTES (A. T., VI, 517)

*Dissertatio de methodo recte
regendae rationis et veritatis in
scientiis investigandae.*

⁽⁴¹⁾ Contrat passé par devant Laurent Vergely, notaire à Leyde (COHEN, *op. cit.*, p. 503).

⁽⁴²⁾ Giacomo ACONZIO, *De methodo...*, Leyde, Jan Maire, 1617 (voir catalogue du British Museum). La première édition de cet ouvrage est de Bâle, 1558.

⁽⁴³⁾ M. De Vleeschauwer relève les analogies entre Descartes et Aconzio, dans son introduction au traité de la méthode de ce dernier. Il conclut que les différents éléments méthodologiques du *Discours* se trouvent déjà dans l'œuvre d'Aconzio, mais que ce dernier n'a jamais atteint l'ampleur de pensée de Descartes (Herman J. DE VLEESCHAUWER, *Jacobus Acontius' Tractaat de methodo*, Anvers, 1932, p. 120). A son tour, Louis Berthé DE BESANCÈLE (*Les cartésiens d'Italie*, Paris, 1920, p. XVII) compare les règles de Descartes à certains passages du traité d'Aconzio.

⁽⁴⁴⁾ Cf. R. JACQUIN, *Le titre du Discours de la méthode est-il emprunté ?*, *Revue des sciences religieuses*, janv. 1952, p. 143.

⁽⁴⁵⁾ DE VLEESCHAUWER, *op. cit.*, p. 137.

L'analogie des formules est frappante. Nul doute n'est permis ; le titre du *Discours* est emprunté à Aconzio, comme celui de la *Dioptrique* l'est à Kepler et celui des *Météores* à Aristote. Par sa façon d'agir, Descartes ne cesse de vouloir se rattacher aux novateurs et s'opposer à la scolastique.

Le changement de titre et les modifications de texte pourraient donner à croire que Descartes ne conçoit plus ses « Essais » comme une « Nouvelle Grande restauration », ou tout au moins, qu'il a l'intention de réduire leur préface à l'ampleur d'un « Second Nouvel Organon ». Ce n'est là, cependant, qu'apparence. En fait, les thèmes de la *Dignité et de l'accroissement des sciences* restent débattus dans le traité « De la méthode », où Descartes continue, à l'exemple de Bacon, à discuter de la nécessité de rejeter l'enseignement de l'Ecole et les livres des philosophes et de rebâtir la science sur des fondations nouvelles.

HIVER 1636-1637. Quand commence l'impression des « Essais », en octobre 1636 (*A. M.*, I, 316), Descartes délaisse pendant quelques mois son traité « De la méthode ». Il corrige les épreuves « pleines de fautes » de la *Dioptrique*, et c'est là certainement sa seule occupation, puisqu'il déclare, à ce moment, avoir l'impression de « passer le temps sans rien faire » (*A. M.*, I, 317). Cet état de choses doit se prolonger sans doute jusqu'en décembre, l'imprimeur étant arrêté dans son travail par la préparation des planches⁽⁴⁶⁾. L'obstacle franchi, Descartes remanie en janvier la *Géométrie* « pendant qu'on imprime les *Météores* » (*A. T.*, I, 458, 4-7). Enfin, lorsque la *Géométrie* est sous presse, en février 1637 probablement, il reprend son traité « De la méthode »⁽⁴⁷⁾, dont il ne lui reste à faire, en

⁽⁴⁶⁾ Descartes écrit le 30 octobre 1636 : « Nous sommes à la fin de la *Dioptrique* et il y a déjà plus de huit jours qu'elle aurait pu être achevée ». Mais il ajoute aussitôt que l'imprimeur est bloqué, « à cause que les figures des *Météores* et de la *Géométrie* qui doivent suivre ne sont pas encore prêtes » (*A. M.*, I, 316). Tout permet de supposer que l'arrêt dure plus d'un mois, car Descartes n'est en mesure d'envoyer à Paris, le 1^{er} janvier 1637, que très peu de choses : « 15 ou 20 feuilles de ce que j'ai fait imprimer » (*A. M.*, I, 318), soit uniquement la *Dioptrique*, qui est de cette ampleur. Les mots « de ce que j'ai fait imprimer » indiqueraient que l'impression des *Météores* est commencée. Si elle avait été achevée en décembre, l'envoi eût été d'environ 35 feuilles.

⁽⁴⁷⁾ Nous ignorons la date exacte de l'impression des *Météores*, de la *Géométrie* et du *Discours*. Mais le P. Mersenne écrit le 15 février à Descartes : « M. le Chancelier ayant su votre dessein, il s'est rapporté de la *Dioptrique* et des deux autres traités qui suivent au jugement du secrétaire (Jean de Baugrand) qui est

principe, que la quatrième partie consacrée à la métaphysique ; il modifie toutefois la deuxième et retouche la troisième. Il apporte également quelques derniers changements au titre. Brunschvicg remarque que les quatre règles de « méthode générale » sont rédigées en termes analogues à ceux du troisième livre de la *Géométrie* ⁽⁴⁸⁾ ; M. Gadoffre conclut qu'elles sont postérieures à celle-ci ⁽⁴⁹⁾ ; nous les croyons, nous, subséquentes au texte définitif. Il est, en effet, vraisemblable que c'est en revisant la *Géométrie* que Descartes y reprend certaines expressions qu'il utilise pour la rédaction de ses règles. Ceci situe la composition de la « méthode générale » en février 1637. Quant à la troisième partie et sa « morale provisoire », Descartes la retouche en ce même mois, après avoir reçu la lettre du P. Mersenne datée du 15 février, et dont le contenu l'incite à craindre un conflit éventuel avec la censure civile (*A. M.*, I, 323, sv.). Ainsi, dans les premiers jours de mars, le début du *Discours* est terminé et Descartes est à même de le remettre à l'imprimeur. Il

géomètre » (*A. M.*, I, 322). On a cru pouvoir en conclure que Descartes avait envoyé le 1^{er} janvier à Paris les *Météores* avec la *Dioptrique* (*A. M.*, I, 318, n. 2), et peut-être même ajouté le manuscrit de la *Géométrie* (GADOFFRE, p. XXXIX). Ces conclusions sont erronées, puisque le P. Mersenne écrit plus loin : « M. le Chancelier retient cependant la *Dioptrique* ». S'il avait reçu les deux autres traités ou l'un d'eux, il les aurait retenus avec elle. Le P. Mersenne ajoute encore : « Mais pour le premier traité, 'De la méthode de raisonner es sciences', M. le Chancelier ne veut pas l'écrire au privilège, s'il ne le voit, à cause qu'il consiste en discours ». En d'autres mots, il accepterait d'inclure les *Météores* et la *Géométrie*, sans en avoir pris connaissance, vu leur caractère scientifique. Une dernière phrase du P. Mersenne prouve bien que le chancelier n'est en possession que de la *Dioptrique* : « Vous l'enverrez donc (la *Méthode*), écrit-il, si elle est imprimée, avec le reste de vos traités, s'ils sont achevés » (*A. M.*, I, 323), c'est-à-dire avec les *Météores* et la *Géométrie*. L'emploi du pluriel pour le mot « traité » exclut la possibilité qu'ils aient fait partie du premier envoi. Ils ne seront expédiés à Paris que le 22 mars 1637, avec le *Discours*. Nous concluons que l'impression des *Météores* n'a été terminée qu'en janvier, celle de la *Géométrie* en février et celle du *Discours* en mars.

⁽⁴⁸⁾ Dans la *Géométrie*, Descartes parle, par exemple, des équations « qui montent jusqu'au carré de carré » (*A. T.*, VI, 475, 4-5), et dans le *Discours*, il recommande de « monter comme par degrés » (*A. T.*, VI, 18, 29-30). Ce sont là des renvois implicites aux textes de la *Géométrie*, où les règles apparaissent avec toute la précision de leur sens technique, conclut L. BRUNSCHVICG (*Mathématiques et métaphysique chez Descartes, Revue de Métaphysique et de Morale*, juillet 1927, p. 282 et sv.). M. Gadoffre reprend les mêmes arguments et multiplie l'énumération des points de ressemblance (pp. 83-86).

⁽⁴⁹⁾ GADOFFRE, p. XXXVIII.

consacre alors les quinze jours suivants à la mise au point de la quatrième partie, complétant de la sorte avant le 22 mars le traité « De la méthode » (*A. M.*, I, 333 et 335 ; *A. T.*, I, 560, 12-13).

1. Modifications apportées à la deuxième partie. Lorsque Descartes parle, en mars 1636, « de découvrir une partie de ma méthode » (*A. T.*, I, 339, 26), il n'a en vue qu'un extrait de ses *Regulae*. Ce sont elles, en effet, qui représentent à ce moment sa logique, et rien n'empêche de supposer, comme le fait M. Gadoffre, qu'il envisage de publier les règles X et XII, par exemple, qui conviennent le mieux à sa physique mathématique ⁽⁵⁰⁾. On remarquera, par ailleurs, que le titre figurant dans le contrat d'édition avec Jan Maire se rapporte à une méthodologie scientifique, car il est certain que l'expression « De la méthode, etc. » n'est que le début de la formule « De la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences », laquelle ne vise que la physique. S'il s'agissait d'une « méthode générale », le P. Mersenne ne désignerait pas le traité par « De la méthode de raisonner ès sciences » (*A. M.*, I, 323). En 1636, il n'est donc pas encore question d'une méthodologie commune à la physique, aux mathématiques et à la métaphysique. Visiblement, l'idée n'en vient à Descartes qu'en février 1637, lorsque revenant après plusieurs mois à son traité « De la méthode », il constate combien le caractère en est décousu, et cherche à lui donner quelque unité. En été, il avait essayé de créer un lien entre les matières qui le composent par le rappel des circonstances au cours desquelles il s'en était occupé. Il avait fait le procès de la physique péripatéticienne, en décrivant le changement survenu dans ses opinions au lendemain de sa sortie de La Flèche ; il avait décrit sa méthode scientifique en fonction de la crise subie par ses idées pendant le premier hiver passé en Allemagne ; il avait rapporté ses résolutions en matière d'éthique, en parlant de sa décision de se consacrer aux sciences ; il avait exposé ses théories de physiologie, en rendant compte de ses travaux en Hollande, après avoir prévu la place à assigner à son essai de métaphysique ; il avait, enfin, donné ses vues sur l'avenir des sciences, en annonçant la publication de la *Dioptrique* et des *Météores*. Grâce à ces continuels rappels biographiques, il avait cru former un ensemble quelque peu homogène. Mais avec le recul de quelques mois, il s'aperçoit combien la disparité des sujets demeure apparente, et, frappé de ce

⁽⁵⁰⁾ GADOFFRE, p. XXXVIII et n. 64.

fait, cherche incontinent un nouveau moyen de les cimenter entre eux. Reprenant alors à Bacon l'idée d'une « route commune à toutes les branches du savoir » ⁽⁵¹⁾, il se propose d'établir une méthode générale. Celle-ci justifierait la réunion des sujets les plus divers : la *Dioptrique* et les *Météores* « persuaderaient » (*A. T.*, I, 478, 9-10) que la « méthode » convient à la physique ; la *Géométrie* « démontrerait » (*A. T.*, I, 478, 11) qu'elle est utilisable en mathématiques ; les règles de morale de la troisième partie du *Discours* en seraient « tirées » (*A. T.*, VI, I, 6) ; et les développements des quatrième et cinquième parties « montreraient » (*A. T.*, I, 370, 25) qu'elle convient également à la métaphysique et à la physiologie. Il croit pouvoir composer cette méthode à l'aide des préceptes de bon sens que préconisait Bacon : refus de laisser subsister le principe d'autorité en matière scientifique, conseil de procéder par ordre, nécessité d'éviter la précipitation, de faire des énumérations complètes, sans jamais sauter un échelon. Milhaud insiste très à propos sur l'origine baconienne de cette doctrine ⁽⁵²⁾. Cependant les espoirs de Descartes de réaliser, par un aussi simple procédé, un semblant d'unité dans son ouvrage, sont évidemment illusoires. Ses quatre règles ne méritent pas le nom de méthode et sont impuissantes à relier entre elles les matières scientifiques et philosophiques traitées. Descartes leur accorde d'ailleurs si peu d'importance qu'il ne les fait pas intervenir dans la formation des « Essais ». Dans la perspective de la méthode, la *Géométrie*, par exemple, devrait précéder la *Dioptrique* et les *Météores*, observe Charpentier ⁽⁵³⁾, son application y étant plus simple qu'en physique mathématique. Or, il n'en est rien, et ce traité figure en troisième place. Il est donc incontestable que les « Essais », dans leur structure, ignorent la « méthode générale ». Quant au *Discours*, il ne fait jamais mention des règles en dehors des quelques lignes qui leur sont consacrées dans la deuxième partie. Pressé de s'expliquer sur sa méthode, Descartes invoque uniquement sa physique : il renvoie aux *Météores* et à ses recherches expérimentales sur la réfraction de la lumière. « J'en ai montré, écrit-il au P. Vatier, quelque échantillon en décrivant l'arc-en-ciel » (*A. T.*, I, 559, 25-26). Enveloppée de mys-

⁽⁵¹⁾ BACON, II, 253 ; trad. BUCHON, p. 82. — Aconzio défend déjà le principe de l'universalité de sa méthode (DE VLEESCHAUWER, *op. cit.*, p. 117).

⁽⁵²⁾ G. MILHAUD, *Descartes et Bacon*, *Scientia*, vol. XXI, mars 1917, p. 189.

⁽⁵³⁾ T. V. CHARPENTIER, *Essai sur la méthode de Descartes*, Paris, 1869, p. 38, sv.

tère ⁽⁵⁴⁾, la « méthode générale » semble n'être qu'un artifice destiné à camoufler la composition critiquable de l'œuvre.

2. Retouches faites à la troisième partie. Nous sommes disposé à admettre que des ajustements ont été effectués en mars 1637 à la « morale provisoire » ; leur but serait de montrer que les initiatives de Descartes ne visent que les sciences, et qu'il est étranger à toute pensée de réforme politique ou religieuse. Au cours de l'été, il essayait de se concilier les gens d'Eglise en composant sa « morale provisoire », afin d'éviter de passer pour un homme « sans religion et sans foi » (*A. T.*, V, 178). Maintenant, comme le remarque M. Gadoffre ⁽⁵⁵⁾, il semble soucieux de ne pas irriter les autorités civiles. Il exprime la crainte que sa doctrine de table rase et de doute méthodique ne paraisse subversive au chancelier (*A. M.*, I, 333). Les protestations de fidélité aux lois et coutumes du royaume de France, que nous trouvons parmi ses règles de conduite, reflètent cet état d'esprit (*A. T.*, VI, 22, 30-23, 2) et nous permettent de supposer qu'il les a introduites afin de supprimer tout motif de refus du « privilège du roi ». Ne prétendra-t-il pas plus tard qu'en écrivant la morale il a voulu « empêcher qu'on me blâmat de ce que j'avais écrit qu'il faut une fois en sa vie se défaire de toutes les opinions qu'on a reçues auparavant en sa créance ; car apparemment, on m'eût objecté que ce doute si universel peut produire une grande irrésolution et un grand dérèglement dans les mœurs » (*A. T.*, II, 35, 22-30) ?

3. Mise au point de la quatrième partie. Il n'y a pas à hésiter sur la façon dont Descartes procède pour rédiger son chapitre de métaphysique. Il se contente de revoir son « petit traité » (*A. T.*, I, 182, 18) de 1629, consacré au problème de Dieu et de l'âme. Il ne juge cependant pas pouvoir le livrer en entier au grand public. C'est que pour prouver l'existence de Dieu, il avait précédemment

⁽⁵⁴⁾ Le fait que la méthode est laissée délibérément dans le vague n'est pas sans embarrasser les contemporains de Descartes. Les personnes les plus habiles, les mieux instruites des pensées, des opinions, des intentions de celui-ci, ne peuvent se mettre d'accord. On peut croire, remarque le P. Rapin, qu'on entend le Discours de sa méthode sans l'entendre. Leibniz ajoute que Descartes tient jalousement le secret sur ce sujet d'importance. Quand après la mort du philosophe ses papiers parviennent à Paris, le monde savant se précipite chez Clerselier pour essayer de trouver le mot de l'énigme. On ne découvre toutefois rien qui puisse éclairer sérieusement la question.

⁽⁵⁵⁾ GADOFFRE, p. XXXIX.

fait état de « l'incertitude de toutes les connaissances que nous avons des choses matérielles », et cet argument emprunté aux sceptiques lui paraît dangereux à utiliser dans un livre écrit en langue vulgaire, « où j'ai voulu que les femmes même pussent entendre quelque chose » (*A. T.*, I, 560, 20-25). Il traduit donc son opuscule latin et l'abrège en même temps, ainsi que le signale M. Gouhier ⁽⁵⁶⁾.

4. Derniers changements au titre. Pendant que le texte s'achève de cette façon en février et mars 1637, Descartes en remanie le titre une fois de plus. Il fait d'abord précéder les mots « De la méthode » du mot « Discours », invoquant pour motif qu'il ne développe pas la méthode *ex professo*. Nous retrouvons pour la première fois l'expression *Discours de la méthode* dans ses lettres à Huygens du 25 février et au P. Mersenne du 27 février (*A. M.*, I, 327 et *A. T.*, I, 349, 17). Il y déclare n'avoir eu l'intention d'émettre que de simples considérations concernant le sujet : « seulement d'en parler » (*A. T.*, I, 349, 19-20), sans rien avancer de décisif (*A. M.*, I, 327), sa méthode consistant plus « en pratique qu'en théorie » (*A. T.*, I, 349, 20-21). Le lecteur désireux de s'informer davantage est renvoyé aux traités qui suivent, où elle se trouve appliquée : « on peut connaître par eux ce qu'elle vaut » (*A. T.*, I, 349, 22-25). Mais Descartes ne se contente pas de modifier le début du titre ; il en supprime la phrase finale, survivance de l'énoncé de mars 1636 : « Il me semble, écrit-il, que je dois ôter toute la glose que j'avais mise à la fin et laisser seulement ces mots : ... *qui sont des essais de cette méthode* » (*A. M.*, I, 327). Voici l'intitulé, tel qu'il se présente après les rectifications successives, et figure sur le livre sortant des presses de Jan Maire à Leyde le 5 juin 1637 (*A. T.*, VI, page de tête) :

Discours de la méthode
pour bien conduire sa raison et chercher
la vérité dans les sciences.
Plus
la Dioptrique,
les Météores,
et
la Géométrie,
qui sont des essais de cette méthode.

⁽⁵⁶⁾ Henri GOUHIER, *Pour une histoire des Méditations métaphysiques*, *Revue des Sciences humaines*, 1951, p. 26.

La modification que subit la fin du titre est la conséquence de l'introduction de la méthode générale dans la deuxième partie du *Discours*. Il est, en effet, facile de se convaincre que la phrase finale de la formule de mars 1636 ne visait que la méthode en physique, seuls la *Dioptrique* et les *Météores* pouvant être censés expliquer « les plus curieuses matières que l'auteur ait pu choisir pour rendre compte de la science universelle... de telle sorte que ceux mêmes qui n'ont pas étudié les peuvent entendre ». La *Géométrie*, qui s'adresse à de rares spécialistes⁽⁵⁷⁾ et dans laquelle Descartes reste volontairement obscur⁽⁵⁸⁾, n'entrait pas dans la perspective des « Essais » et malgré son alignement sous le signe de la « science universelle », faisait figure d'appendice. Il n'en est plus ainsi du moment qu'il s'agit de « méthode générale », et Descartes est amené à accorder à la *Géométrie* la même importance qu'à la *Dioptrique* et aux *Météores*. L'équilibre réalisé de la sorte entre les trois traités n'est toutefois qu'apparent, et le caractère factice de la « méthode générale » ne cesse, semble-t-il, d'embarasser Descartes. Aussi voit-on la *Géométrie* disparaître de la version latine des « Essais », exécutée en 1644 sous son contrôle, par Robert de Courcelles. Cette édition est intitulée (*A. T.*, VI, 517) :

*Specimina philosophiae
seu
Dissertatio de Methodo
recte regendae rationis & veritatis in scientiis
investigandae,
Dioptrice
et
Meteora.*

⁽⁵⁷⁾ « Il y a peu de gens qui puissent entendre ma *Géométrie* » (*A. T.*, I, 478, 4-5), écrit Descartes. Et encore : « Je n'ignore pas que ma *Géométrie* n'aura qu'un très petit nombre de lecteurs... l'ouvrage demande des lecteurs, non seulement au courant de tout ce qu'on sait jusqu'ici en géométrie et en algèbre, mais qui soient aussi très laborieux, très ingénieux et très attentifs » (*A. M.*, II, 3).

⁽⁵⁸⁾ « Vos analystes n'entendent rien en ma *Géométrie*, et je me moque de tout ce qu'ils disent. Les constructions et les démonstrations de toutes les choses les plus difficiles y sont; mais j'ai omis les plus faciles, afin que leurs semblables n'y pussent mordre » (*A. T.*, II, 30, 18-22). « Pour l'analyse, j'en ai omis une partie, afin de retenir les esprits malins en leur devoir; car si je la leur eusse donnée, ils se fussent vantés de l'avoir sue longtemps auparavant au lieu que maintenant ils n'en peuvent rien dire, qu'ils ne découvrent leur ignorance » (*A. T.*, II, 83, 21-26).

La suppression de la *Géométrie* indique bien qu'elle n'a jamais fait partie intégrante des « Essais » puisqu'on a pu l'éliminer sans inconvénient. Quant au rétablissement de la *Dioptrique* et des *Météores* dans leur rôle de « spécimens », il témoigne du retour à l'idée première dont Descartes n'a jamais semblé vouloir s'écarter : s'en tenir à la physique et en publier quelques « échantillons ». Une dernière remarque s'impose : la *Dissertatio de Methodo* est présentée comme un « specimen » de la philosophie de Descartes, au même titre que la *Dioptrique* et les *Météores*, et sans lien établi avec eux. Le *Discours* devient un traité indépendant, témoignage des continues hésitations de Descartes sur le rôle à lui attribuer. En effet, en octobre 1635, il n'a d'autre souci que de composer une « préface » (*A. T.*, I, 339), mais en mars 1636, lorsqu'il agrandit son livre, il songe à faire du *Discours* la partie essentielle, destinée à expliquer les principes de la nouvelle science ; les traités qui suivent ne lui étant joints que pour « rendre preuve » de celle-ci (*A. T.*, I, 339, 22-23). Et alors que l'intention d'accorder au *Discours* la première place subsiste dans le titre définitif, qui fait des trois traités des « essais » de la méthode, ou illustrations de celle-ci, l'idée de « préface » n'est toutefois pas abandonnée, et Descartes y revient sans cesse (*A. T.*, I, 349, 17 ; 369, 13-14). Le *Discours* nous est donc présenté tantôt comme préface, tantôt comme partie essentielle, tantôt comme traité indépendant, chacune de ces trois conceptions semblant garder ses droits dans la pensée de Descartes, et se disputer ses préférences.

* * *

Plusieurs conclusions se dégagent de notre étude concernant les étapes de la rédaction. Nous rejoignons d'abord celles de M. Gadoffre qui dit qu'il n'est plus possible de considérer le *Discours de la méthode* comme une rapide improvisation de 1636. Avec les changements apportés à la chronologie de sa composition, s'imposent des rectifications de perspective. Et du même coup, « disparaissent les subtils échafaudages philosophiques dont des générations de commentateurs avaient étayé ce texte, pour en rendre moins invraisemblables les contradictions, les détours. Spéculations sur l'importance de la morale provisoire, acrobaties dialectiques destinées à expliquer la rupture du développement de logique scientifique entre la deuxième et la cinquième partie... tout cela cesse

tout simplement d'être utile » ⁽⁵⁹⁾. A ces conclusions, nous en ajoutons d'autres. Car notre travail nous a permis d'établir le caractère fortuit de plusieurs parties du *Discours*. Des passages, des pages entières, ont été insérés pour les raisons d'opportunité que nous avons relevées. Les développements consacrés à la métaphysique et à l'éthique sont de ce nombre. Il en est de même de l'exposé de physiologie. A notre avis, cette constatation est d'une importance capitale : elle nous engage à éliminer du *Discours* les sujets qui lui sont étrangers et qui entraînent une rupture de l'ordre des idées. Descartes nous suggère indirectement cette mesure lorsque, écrivant au P. Mersenne, il distingue dans le *Discours* deux parties de valeur inégale : l'une essentielle et constituant la préface proprement dite, traitant de la science et de sa méthode, et l'autre, servant uniquement à illustrer la thèse de la factice méthode générale. « Je propose, écrit-il, une méthode générale... et pour montrer qu'elle s'étend à tout, j'ai inséré brièvement quelque chose de métaphysique, de physique et de médecine » (*A. T.*, I, 370, 10-27). C'est en supprimant du *Discours* ces ajoutés malencontreux qu'on arrive à lui rendre sa signification véritable. On pourrait évidemment se demander s'il est permis d'amputer le texte de parties qui y ont acquis droit de cité. Nous croyons que l'exégète doit passer outre à semblables scrupules, faute de se voir obligé de souscrire aux vues de ces historiens, dont parle Foucher de Careil, qui prétendent qu'aucun calcul ne peut ramener le *Discours* à l'ordre ⁽⁶⁰⁾. Le *Discours* nous apparaît comme un malade entouré de plusieurs médecins qui lui feraient avaler force drogues, alors que le scalpel serait le remède efficace. L'opération proposée ramènerait la pensée de Descartes à la seule critique, climat authentique où elle évolue à l'époque. D'ailleurs, les sujets que nous nous proposons d'écarter n'y perdraient rien, car ils ne sont traités dans le *Discours* que de façon très superficielle. On n'a pas assez tenu compte des déclarations de Descartes à ce sujet (*A. T.*, I, 370, 26 ; 560, 10). Habituellement, pour dissiper l'obscurité de ces passages, les éditions annotées se réfèrent à ses œuvres postérieures, où les mêmes questions sont débattues avec l'ampleur voulue. N'est-ce pas là toutefois

⁽⁵⁹⁾ GADOFFRE, p. XLII.

⁽⁶⁰⁾ FOUCHER DE CAREIL, « Introduction sur la méthode », dans *Œuvres inédites de Descartes*, Paris, 1859, p. CXV.

un procédé pour le moins anormal, et ne serait-il pas préférable de traiter les problèmes concernant la morale provisoire avec les lettres à la princesse Elisabeth, les questions se rapportant à l'existence de Dieu et de l'âme en même temps que les *Méditations métaphysiques* ; enfin, les théories se rapportant à la physiologie avec le *Traité de l'homme* ? Quelque ordre serait apporté de la sorte à l'étude des doctrines de Descartes. Quant au *Discours*, ramené aux intentions réelles de l'auteur, il se présenterait, sous sa forme autobiographique, comme un développement prudent et discret du thème de la réforme des sciences. L'ordonnance du récit se retrouverait dès lors sans aucune difficulté : il débiterait par le préambule dans lequel Descartes amorce ses idées critiques ; il se poursuivrait par l'« Histoire de mon esprit » où Descartes, décrivant son évolution intellectuelle, expose les désavantages de la physique philosophique et fait valoir la supériorité de la physique mathématique ; il s'achèverait par le compte rendu des réalisations de Descartes dans ce domaine et des possibilités de progrès offertes par la science nouvelle.

Afin de fixer nos idées sur l'exacte signification du *Discours*, il n'est peut-être pas inutile d'essayer d'établir un titre qui conserverait aux « Essais » leur caractère authentique. Le schéma en serait évidemment différent selon le rôle de partie essentielle, de préface, ou de traité indépendant, attribué au *Discours*. Nous nous rangeons à la première de ces conceptions, à laquelle Descartes s'arrête avec raison en 1637, et nous négligeons ses hésitations ultérieures. Car le *Discours* expose l'œuvre scientifique de Descartes constituée par la *Dioptrique* et les *Météores*, et ne peut en être isolé, quoique n'étant pas une simple préface, puisqu'il embrasse différents problèmes posés par l'avènement des sciences. Les deux derniers traités sont donc des travaux particuliers qui dépendent des idées générales développées dans le *Discours*, et nous nous efforcerons, en conséquence, de conserver à celui-ci le caractère de partie essentielle. Cependant, nous avons vu que le sens du titre de 1637, du *Discours*, avait été faussé par l'omission de toute référence à la nouvelle science ; que, de plus, la qualité essentielle de traité de physique, appartenant aux « Essais », avait été perdue lors de l'alignement de la *Géométrie* sur la *Dioptrique* et les *Météores*. A ce point de vue, il est indéniable que le projet de titre de mars 1636 était plus heureux, car la science y était mentionnée avant la méthode, et la *Géométrie* faisait figure d'appendice. Toute-

fois il manquait de précision. Nous inspirant de l'ordonnance de la formule de 1636 et de la concision de celle de 1637, nous proposons, par exemple, un titre conçu dans les termes suivants : « Discours sur la nouvelle science et sa méthode, suivi de la Dioptrique et des Météores, échantillons de cette science et essai de cette méthode. Plus la Géométrie ». Evidemment, un tel intitulé nous semble banal, mais il aurait paru révolutionnaire au XVII^e siècle et Descartes, qui craignait de passer pour un novateur, n'aurait pu se permettre de l'adopter.

Pour nous, le point essentiel est la nécessité de souligner l'importance des « Essais », qui participent des travaux dus aux esprits les plus avancés de l'époque. Car Descartes se range parmi ceux-ci et prétend même les dépasser. Il est prêt à admettre le principe de la nécessité des expériences, affirmé par Bacon (*A. T.*, I, 195, 28-30 ; 251, 15-252, 10), mais poussant plus avant l'analyse, il entend restituer à l'esprit son rôle essentiel ⁽⁶¹⁾ ; il admire Harvey, mais insiste sur les différences de vue qui l'en séparent (*A. T.*, I, 263, 8-10) ; il reconnaît Kepler pour maître, mais fait état de ses propres innovations (*A. T.*, II, 85, 24-86, 9) ; il reprend les procédés « mécaniques » de Galilée, mais se flatte d'offrir une physique moins fragmentée et plus riche en considérations théoriques (*A. T.*, II, 380, 9, 16). En mathématique également, il sait ce dont il est redevable à ses prédécesseurs, mais il veut aller plus loin qu'eux : « J'ai tâché à rien n'y mettre que ce que j'ai cru n'avoir point été su » (*A. T.*, I, 479, 15-17) ; et notamment surpasser Viète : « J'ai commencé où il a achevé » (*A. T.*, I, 479, 28). A l'historien des sciences à évaluer les apports originaux dont se prévaut Descartes. Nos ambitions se limitent à apporter quelque clarté au *Discours*, et l'examen des étapes de sa rédaction nous en a fourni une première occasion. Ce travail nous a persuadé, entre autres, que toute interprétation

⁽⁶¹⁾ On admet habituellement que la physique de Descartes est déductive, mais à en juger par son étude de l'arc-en-ciel qu'il présente comme modèle de sa méthode, elle est essentiellement empirique et mathématique (*A. T.*, I, 559, 25-26). D'ailleurs, il professe expressément que la connaissance s'obtient par « expérience et ratiocination » (*A. T.*, I, 243, 17-18 ; X, 364, 26-365, 2). S'il ne s'étend pas autant que Bacon sur le côté expérimental, c'est apparemment qu'il est persuadé n'avoir rien « à ajouter » (*A. T.*, I, 195, 29) à ce qu'en a dit celui-ci, et devoir « commencer où il a achevé » dans son exposé de la méthode scientifique, ainsi qu'il l'a fait pour Viète en mathématiques (*A. T.*, I, 479, 28).

du *Discours* devait faire ressortir la valeur de Descartes comme théoricien des sciences. Ainsi compris, le *Discours de la méthode* se présente comme un manifeste de la science moderne, dont Descartes a si parfaitement saisi le génie qu'un de ses critiques modernes, Emile Meyerson, a pu qualifier sa doctrine d'« anachronique », en ce sens qu'elle « paraît infiniment plus près de nous que le comporte l'époque où elle était née » ⁽⁶²⁾.

Elie DENISSOFF.

University of Notre Dame
Indiana, U. S. A.

⁽⁶²⁾ Emile MEYERSON, *De l'explication dans les sciences*, Paris, 1927, p. 504.